



**Notice et dossier d'inscription permettant l'accès à la formation
conduisant au Diplôme d'Etat d'Aide-soignant**

Antenne Lycée Reffye rentrée Septembre 2024

IF3S.EN: Institut de Formation Santé Soins Social de l'Éducation Nationale

75 rue Saint Roch 31400 Toulouse

IF3S.EN@ac-toulouse.fr

Sommaire

Calendrier des étapes de sélection	page 3
Inscription, prérequis, voie d'accès	page 4
Formation, compétences visées	page 5
Durée de la formation et aménagement de la formation	page 6
Programme de formation	page 7
Obligations vaccinales	page 8
Fichier inscription	page 9
Liste des documents à fournir	page 10
Fiche récapitulative du temps d'exercice professionnel	page 11
Déclaration sur l'honneur	page 12
Dossier de financement	page 13
Attestation Médicale d'Immunisation et de Vaccinations obligatoires	page 14
Certificat médical de non contre-indication à la profession d'aide-soignant	page 15
Liste des médecins agréés	page 16
Vos contacts	page 17

AIDE SOIGNANT

Calendrier des étapes de sélection IF3S.EN – Antenne lycée Reffye

Formation septembre 2024 – juin 2025

Capacité d'accueil de l'IFAS : 20 places parcours partiel Bac ASSP

INSCRIPTIONS des candidats	
<p>INSCRIPTIONS</p> <p>👉 Retrait des dossiers au lycée Reffye ou en ligne : https://reffye.mon-ent-occitanie.fr</p> <p>👉 Envoi des dossiers par mail à IF3S.EN@ac-toulouse.fr et envoyé ou déposé au lycée : lycée Reffye, 76 av Maréchal Joffre 65016 TARBES</p>	<p>A partir du 25 avril 2024</p> <p>Jusqu'au 14 juin les dossiers devront être dûment complétés pour être soumis à la validation</p>
<p>Les Dossiers d'inscription déposés avant le 14 juin 2024 pour être validés devront être impérativement complétés par :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le Bac ASSP (diplôme ou relevé de notes) envoyé par mail ou par courrier (la photocopie) au lycée Reffye. - Le contrat d'apprentissage qui devra être signé avant le 1^{er} septembre 2024 (*)
<p>PAS D'ENTRETIEN DE SELECTION AU LYCEE</p> <p>L'entretien de sélection se déroulera avec le professionnel avec qui le candidat signera son contrat d'apprentissage.</p>	
<p>ENTREE EN FORMATION AU LYCEE</p>	<p>Le Lundi 23 septembre 2024</p>

(*) : Sous réserve de place et de sélection par un jury, les candidats sans contrat d'apprentissage peuvent débiter la formation et auront un délai maximal de 3 mois pour trouver une structure.

Inscription

Inscription ouverte du 25 avril 2024 au 14 juin 2024

Prérequis

- Les candidats doivent être âgés de dix-sept ans au moins à la date d'entrée en formation
- Les candidats doivent être diplômés du Bac ASSP : diplôme à joindre au dossier d'inscription pour validation
- Les candidats doivent avoir un contrat d'apprentissage avant le 30 août

Capacité d'accueil autorisée pour la rentrée de septembre 2024

Nombre de places **20**

Les conditions de sélection à la formation sont celles fixées par l'arrêté du 7 avril 2020 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant au Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant et l'arrêté du 5 février 2021 et du 12 avril 2021 portant diverses modifications concernant l'admission dans les instituts de formation de certaines professions non médicales.

Formation

La formation est régie par [l'arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'état d'aide-soignant](#)

En tant que professionnel(le) de santé, l'aide-soignant est habilité(e) à dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre d'une responsabilité partagée.

Objectifs

- Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie
- Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences
- Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel

Compétences visées

Blocs de compétences	Compétences
Bloc 1 : Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	1. Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires 2. Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer
Bloc 2 : Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration *	3. Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soin 4. Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne 5. Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation
Bloc 3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	6. Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage 7. Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs
Bloc 4 : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	8. Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés 9. Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnement en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins
Bloc 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques	10. Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités 11. Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité/gestion des risques

(*) Seul **le Bloc 2** sera à valider par les candidats bénéficiaires du Bac ASSP

Durée de la formation

Cette session ne concerne que les parcours partiels et donc avec **un Aménagement de la formation pour les diplômés ASSP** : 721 h soit 371h de théorie et 350h de stage

Art. 14. - Sous réserve d'être admis à suivre la formation dans les conditions fixées par l'arrêté du 7 avril 2020 modifié susvisé, des équivalences de compétences, de blocs de compétences ou des allègements partiels ou complets de certains modules de formation sont accordées aux élèves titulaires des titres ou diplômes suivants :

Diplômes ouvrant droit à un aménagement des unités de formation	Bloc 1-2-3-4-5 et unités de formation à <u>valider</u>	Total heures
Bac ASSP	Modules 3-4-5	721 h : 371 h de théorie +350 h de stage
BAC SAPAT	Modules 3-4-5-8-9-10	1001 h : 511h de théorie + 490 h de stage
AVF	Modules 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10	1162 h : 567h de théorie + 595h de stages
DEAMP/DEAVS/MCAD/DEAES 2016	Modules 1-2-3-4-5-7-8-10	973 h : 553h de théorie + 420h de stage
DEAES 2021	Modules 1-2-3-4-7-8	875 h : 455h de théorie + 420h de stage
DEA ou CCA	Modules 1-2-3-4-6-7-8-9-10	1169 h : 574h de théorie + 595h de stage
DEAP 2006	Modules 1-2-3-4-7-10	574 h : 329h de théorie + 245h de stage
DEAP 2021	Modules 1-2-3-4	469 h : 224h de théorie + 245h de stage

Obligations vaccinales

Très important

ART.11 : L'admission définitive dans un institut de formation d'aides-soignants est subordonnée :

- A la production, **au plus tard le jour de la rentrée**, d'un **certificat médical** émanant d'un médecin agréé attestant que le candidat n'est atteint d'aucune affection d'ordre physique ou psychologique incompatible avec l'exercice de la profession à laquelle il se destine.
- A la production, **au plus tard le jour de la rentrée**, d'une **attestation médicale** confirmant que l'apprenant remplit les obligations d'immunisation et de vaccination prévues.

Les 2 certificats à faire compléter et à nous rapporter vous sont fournis dans ce dossier.

**A RAPPORTER IMPERATIVEMENT LE JOUR DE LA RENTREE SOUS PEINE DE NE PAS POUVOIR
INTEGRER LA FORMATION**

Fichier d'inscription

Identité	
Nom de jeune fille : _____	Nom d'usage :
Prénom :	Numéro de sécurité sociale
Né(e) le :	Dept:..... Nationalité :
Adresse :	Commune :
Code postal :	
Mail :	
Téléphone 1 :	Téléphone 2 :
- Personnes à contacter en cas d'urgence - Pour les candidats mineurs : responsable légal	
Nom	Prénom :
Adresse :	
Code postal :	Commune :
Mail :	
Téléphone 1 :	Téléphone 2 :
Nom	Prénom :
Adresse :	
Code postal :	Commune :
Mail :	
Téléphone 1 :	Téléphone 2 :
Titres et diplômes obtenus en plus du Bac ASSP (le cas échéant)	
.....	
.....	



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



IF3S.EN - 75 rue Saint Roch 31400 Toulouse IF3S.EN@ac-toulouse.fr / lycée REFFYE

9

Documents à fournir

- La fiche d'inscription complétée et signée
- 1 photo d'identité
- Une copie d'une pièce d'identité (recto verso)
- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae
- 2 attestations médicales (fournies page 16 et 17)
- la copie du diplôme Bac ASSP (pourra être déposée ultérieurement)
- un contrat d'apprentissage d'aide-soignant (pourra être déposé ultérieurement)

- Pour les ressortissants étrangers, un **titre de séjour valide à l'entrée en formation**. Lorsque le **niveau de français à l'écrit et à l'oral** ne peut être vérifié à travers les pièces produites ci-dessous, au regard notamment de leur parcours scolaire, de leurs diplômes et titres ou de leur parcours professionnel, une **attestation de niveau de langue français B2***. A défaut, ils produisent tout autre document permettant d'apprécier les capacités et les attendus relatifs à la maîtrise du français à l'oral.
- Pour les candidats en situation de handicap : vous pouvez demander un aménagement de la formation

Déclaration sur l'honneur pour l'inscription 2024

à

l'Institut de Formation Santé Soins Social de l'Education Nationale pour entrer en formation Aide-Soignante à Reffye

A remplir et à retourner obligatoirement dans votre dossier d'inscription

Pour tous les candidats

Je soussigné(e)..... déclare m'inscrire à la
sélection pour l'entrée en 2024 en formation préparant au diplôme d'Etat d'aide -soignant,
et, conformément à mon inscription,

- atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés sur ce document,
- atteste sur l'honneur que les copies jointes au dossier sont conformes aux originaux,
- atteste sur l'honneur avoir pris connaissance de la notice d'information,
- atteste sur l'honneur avoir pris connaissance des dispositions vaccinales obligatoires pour l'entrée en formation.

En cas de non-respect de ces conditions, ou de dépôt de dossier incomplet, l'Institut ne pourra être tenu pour responsable.

Fait le :

à :

Signature du candidat

Attestation Médicale d'Immunisation et de Vaccinations obligatoires

A compléter par le médecin traitant
Filière Aide- Soignant

Diphtérie - Tétanos - Poliomyélite (dTP)* / Diphtérie - Tétanos - Polio- Coqueluche (dTPca)	
Dernier Rappel dTP => date :/...../.....	Dernier Rappel dTPca => date :/...../.....
Nom :	Nom :

Hépatite B* Joindre les résultats sérologiques quelle que soit la date. Rappel des conditions d'immunisation : 1) Ac anti-HBs > 100 UI/l (quels que soit l'historique vaccinal et l'ancienneté des résultats) 2) Ac anti-HBs ≥ 10 UI/l et Ac anti-HBc négatif (si schéma vaccinal complet)
Les différents schémas complets : - soit classique (3 doses) : 2 doses à 1 mois d'intervalle, la 3ème au moins 5 mois après la 2ème dose. - soit à l'adolescence (de 11 à 15 ans) : 2 doses espacées de 6 mois. - soit accéléré (à titre exceptionnel) : 3 doses en 21 jours, rappel à 1 an.
1ère injection => Date/..... /..... Nom : 2ème injection => Date /..... /..... Nom : 3ème injection => Date /..... /..... Nom : Injections supplémentaires => Date /..... /..... Nom : => Date /...../..... Nom : => Date /...../..... Nom :

Tuberculose (vaccination non obligatoire à compter du 1er avril 2019)	
BCG => date :/...../.....	Test tuberculinique (IDR) de moins de 3 mois => taille de l'induration (mm) :

***Nota bene :** Selon le calendrier vaccinal en vigueur, pour les professionnels de santé, il est par ailleurs recommandé d'être immunisé contre la coqueluche, la rougeole, la rubéole, la varicelle et la grippe saisonnière.*

Je soussigné Dr certifie que les renseignements inscrits ci-dessus sont **Exacts** et que M. / Mmeest à jour de son calendrier vaccinal pour suivre la formation et pour ses stages cliniques en établissement de santé.

Fait le :

Signature et cachet du médecin :



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



IF3S.EN - 75 rue Saint Roch 31400 Toulouse IF3S.EN@ac-toulouse.fr / lycée REFFYE

12

CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION A LA PROFESSION D'AIDE-SOIGNANT

(A compléter par un médecin agréé, liste page suivante)

Pour tous les candidats

Arrêté du 7 avril 2020 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux Diplômes d'Etat d'aide - soignant et d'auxiliaire de puériculture et arrêté du 5 février 2021 et arrêté du 12 avril 2021 portant diverses modifications concernant l'admission dans les instituts de formation de certaines professions non médicales

Je soussigné,

Docteur....., médecin agréé, certifie
avoir examiné ce jour,

M./Mme.

J'atteste que le (la) candidat(e) ne présente pas de contre-indication physique et
psychologique à l'exercice de la profession d'aide-soignant.

Fait à,
le

Cachet et signature
Du médecin agréé (contrôle médical)

Liste des médecins agréés par département

Liste des médecins agréés : <https://www.occitanie.ars.sante.fr/medecins-agrees-13>

Ariège

Aude

Aveyron

Gard

Haute-Garonne. Médecins généralistes agréés

Gers. Médecins généralistes agréés

Hérault

Lot

Lozère

Hautes-Pyrénées

Pyrénées-Orientales

Tarn

Tarn-et-Garonne

Vos contacts

Direction de L'IF3S.EN:

Directeur : Nicolas MADIOT

Directrice opérationnelle : Olivia JEREMIE

Olivia.jeremie@ac-toulouse.fr

Pédagogie :

Responsable pédagogique : Malika BENCHABANE

malika.benchabane@mongipfcip.fr

Assistante Administrative IF3S : Sylvie LOPEZ

06 17 20 62 35

Interlocutrices Antenne Lycée Reffye :

DDFPT : Sandrine ALGAYON

05-62-34-86-26

Ddfpt.reffye@ac-toulouse.fr

Coordonnatrice CFA A : Stéphanie HAMILLE

07 77 34 32 55

stephanie.hamille@ac-toulouse.fr



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



IF3S.EN - 75 rue Saint Roch 31400 Toulouse IF3S.EN@ac-toulouse.fr / lycée REFFYE

15